

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS

Une relation de proximité entre entreprises et établissements de formation

Dans le cadre des nouveaux services qu'elle développe, l'Apecita a mis en place un réseau de référents, parmi ses conseillers, dont le but est d'apporter aux candidats une vision sur l'état du marché, les débouchés et les problématiques de chaque filière.

LES EXPERTS DE L'APECITA

■ Pouvez-vous nous définir exactement ce qu'est l'aquaculture ?

Elisabeth Mayeur : L'aquaculture regroupe l'ensemble des activités de la production animale ou végétale en milieu aquatique. Il en existe deux types : l'aquaculture marine qui se pratique au bord de mer, et l'aquaculture en eau douce qui se pratique en rivières et en étangs. Elle concerne notamment les productions de poissons (pisciculture), les productions de coquillages (conchyliculture) avec

l'ostréiculture (élevage des huîtres), l'halioticulture (élevage des ormeaux), la mytiliculture (élevage des moules) et la pectiniculture (élevage de coquilles Saint-Jacques ou de pétoncles) ; les productions de crustacés (astaciculture et pénéculture) ; les productions de coraux (coraliculture) ou encore les productions d'algues (algoculture). En France métropolitaine, la conchyliculture est l'activité aquacole dominante (159 600 tonnes pour 546 millions d'euros), suivie de la pisciculture continentale

(40 400 tonnes pour 125 millions d'euros)¹.

À noter que l'aquaculture regroupe pas les métiers et activités du secteur de la pêche.

■ Quels sont les principaux débouchés qu'offre la filière ?

E. M. : On retrouve bien évidemment les métiers liés à la production (agent aquacole, technicien en aquaculture, aquaculteur, chef d'exploitation aquacole, responsable d'écloserie ou de parc de production...), et ceux en lien avec les milieux aquatiques



Pour ce numéro spécial aquaculture, Elisabeth Mayeur, assistante de la délégation Apecita Nord Pas-de-Calais Picardie, nous apporte son éclairage sur les métiers de la filière.

La France est le premier producteur d'huîtres dans l'Union européenne.



(technicien de rivière, technicien responsable de l'entretien et la restauration des milieux aquatiques...).

On peut également citer les métiers de la recherche, de l'accompagnement et du développement (agent de développement, syndicats, coopératives maritimes, groupements...), technicien de recherche (Ifremer, Inra), technicien-animateur...) sans oublier les métiers du commerce (agent technico-commercial, conseil-vendeur en aquariophilie...).

Une nouvelle forme de nouveaux métiers se développe également aujourd'hui sur les métiers de la qualité (les normes sanitaires et vétérinaires), la logistique (expédition des poissons, coquillages et crustacés), la sécurité et l'environnement, notamment avec les normes européennes, l'objectif étant de développer encore plus le « bio » et les labels dans cette filière.

■ Ces différents métiers sont-ils accessibles à tous les niveaux de formation ?

E. M. : Dispensées dans plusieurs établissements partout en France, les formations en aquaculture vont du CAP au diplôme d'ingénieur. Certaines écoles d'ingénieur agronome

proposent en effet des spécialisations dans ce domaine. Certaines formations sont donc accessibles très tôt dans le parcours scolaire, dès la fin de collège. Il existe également des formations universitaires. Quant aux postulants, il n'y a pas de profil « type » pour entrer en aquaculture.

■ Quelles sont les compétences attendues par les recruteurs ?

E. M. : La compétence essentielle reste la motivation par la passion du milieu aquatique (mer, cours d'eau, poissons, coquillages) et par le goût des activités en plein air. Mais les recruteurs attendent également des connaissances techniques, scientifiques et réglementaires (normes sanitaires et vétérinaires).

Pour travailler dans le domaine aquacole, il faut aussi faire preuve d'une bonne résistance physique (manutention dans un environnement souvent très humide), de qualités d'adaptation (dépendance des conditions climatiques, de gestion des aléas de la production) et d'une certaine minutie pour garantir le bon développement de l'espèce : nutrition, vérification de la qualité de l'eau, entretien des bassins...

■ Globalement, comment se porte le marché de l'emploi dans la filière ?

E. M. : Le marché de l'emploi est porteur. Il y a une bonne adéquation entre le nombre de diplômés et le nombre de poste à pourvoir. Généralement, les emplois sont assez facilement pourvus par le réseau, le « bouche-à-oreille ». Les professionnels du secteur contactent directement les écoles de formation pour avoir accès aux candidats nouvellement diplômés. Il existe également beaucoup de relations privilégiées entre les entreprises aquacoles de proximité et les

LES FORMATIONS DANS LE DOMAINE DE L'AQUACULTURE

■ Les formations diplômantes :

Niveau V : CAP, BPA V

- CAP Maritime et conchylicole
- BPA Maritime, option productions aquacoles

Niveau IV : BAC, BP IV

- Bac pro Productions aquacoles
- Bac pro Cultures marines
- BP Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale
- BP JEPS¹ Pêche de loisir

Niveau III : BTS, DUT, DEUST

- BTS Aquaculture
- DEUST² Technicien de la mer et du littoral
 - Option aménagement environnement et littoral
 - Option valorisation des produits de la mer

■ Exemples de licences professionnelles :

- Licence professionnelle agronomie Aquaculture et gestion durable de son environnement
- Licence professionnelle Aquaculture : gestion de la qualité et de l'environnement
- Licence professionnelle Aquaculture continentale et aquariologie
- Licence professionnelle Valorisation de produits d'origine aquatique
- Licence professionnelle Commerce, spécialisée « Transformation et commercialisation des produits de la mer »

■ Exemples de formations qualifiantes :

- Spécialisation d'initiative locale (SIL) conseil et valorisation halieutique
- Cadre technique production et valorisation des ressources marines

(1) Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

(2) Diplôme d'études universitaires scientifique et technique

établissements de formation (stages, visites d'entreprise, mise à disposition des étudiants pour des tâches comme les campagnes de vaccinations des poissons par exemple – souvent très appréciées des deux parties...)

Plus globalement, les perspectives devraient être positives car les réserves naturelles de poissons ne sont plus assez importantes pour satisfaire l'accroissement des besoins alimentaires de la population. Pour gérer ces besoins futurs, il faudra donc recruter des personnes qualifiées qui vont maîtriser la production aquacole en choisissant les

espèces, en contrôlant l'éclouaison, en gérant les méthodes d'élevage. Toutefois la difficulté majeure actuelle est de faire face, comme dans beaucoup d'autres domaines, à un contexte de « concurrence/crise » venant en particulier des pays étrangers où les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés qu'en France.

■ Propos recueillis par Aude Bressolier

(1) Source : ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie - Chiffres clés pêche et aquaculture 2014

Contact :

Élisabeth Mayeur :
arras@apecita.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La France est le deuxième producteur en aquaculture de l'Union européenne.
- La France est le premier producteur d'huîtres dans l'Union européenne.
- Dans le domaine de la pisciculture en eau douce, la France est le second producteur européen après l'Italie pour les salmonidés, notamment la truite arc-en-ciel.